

	<ul style="list-style-type: none"> - information sur les réseaux de transports existants › Temps d'échange avec le bénéficiaire suite à la mise en pratique et recueil de ses questionnements 		
<h2>2 - ANALYSE ET PRECONISATION</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les atouts ou les freins durant l'accompagnement individualisé • Synthétiser • Porter les conclusions à la connaissance de la personne prescriptrice 	<ul style="list-style-type: none"> › Compte rendu écrit des nouvelles capacités du bénéficiaire à pouvoir se déplacer (dans un but socio-professionnel) › Repérage des points forts et des axes de progrès du bénéficiaire en fonction des objectifs de départ › RDV individuel avec le bénéficiaire : <ul style="list-style-type: none"> - Afin de faire un point de situation - Lui faire part des préconisations - Recueillir ses ressentis › Échange avec la personne prescriptrice pour lui transmettre le compte rendu concernant l'accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> - Temps de présence du bénéficiaire - Objectifs de départ - Progrès - Ressentis du bénéficiaire - Proposition des préconisations 	1h00	



Pré requis :

Sur préconisation post Bilan Mobilité

Outils pédagogiques :

- . Entretien individuel
- . Application WEB + Logiciel
- . Exercice d'orientation
- . Tablette/PC
- . Pédagogie adaptée

Nombre d'heures :

de 6h00 à 16h00

Justificatifs :

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

Lieux de réalisation :

Sur RDV au plus près



04 71 43 07 20
contact@cantalmouv.fr



SIRET : 397 733 015 000 85
 Agrément : 83150296115



« Le parcours mobilité » est financé par le Département du Cantal et le Fonds Social Européen